

La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Vol XXXII, numéro 1

Hiver 2011 - 2012



Maison John Krans (1841)

Frelighsburg

(Photo : Micheline Fecteau)

MEILLEURS VŒUX POUR NOËL ET LE NOUVEL AN !



SOMMAIRE

Maison Krans	2
Devenir membre de l'APMAQ.	
Nouveaux tarifs	2
Billet	3
Visite dans le vieux Sainte-Rose	4
Visite à Richmond-Melbourne	5
Quartiers disparus. Une exposition du Centre d'Histoire de Montréal	6
La maison Hurbubise	6
Prix 2011 de l'APMAQ	7
Prix décerné à Anita Caron	7
Le patrimoine comme outil de développement durable	8
Échos du congrès 2011	
La valeur économique du patrimoine bâti, un sujet explosif	9
Le bain Généreux.	
Sauvons ce bâtiment patrimonial	10
Composition du conseil d'administration 2011-2012	11
Fondation maisons anciennes du Québec. Résultats de l'enca	11
Le presbytère de Pointe-du-Lac menacé de démolition	12
Les petites annonces	13
Appel de candidatures.	
Prix de l'APMAQ 2012	16

Photo de la page de couverture

Maison John Krans (1841)

« Toutes les maisons anciennes ont une histoire, mais rares sont celles dont l'histoire est bien connue, autant des artisans qui les ont érigées et aménagées que celle des générations d'occupants qui, se succédant, les ont préservées pour nous offrir ces touchants présents du passé. La Maison Krans est de celles-là : exemple marquant de l'architecture domiciliaire de l'époque loyaliste et témoin de la modeste contribution de Frelighsburg au soulagement de l'humanité toussante ! » Pour bien comprendre le sens de la dernière phrase et mieux connaître surtout l'histoire de cette maison, on peut consulter l'article écrit par les propriétaires de la maison, Micheline Fecteau et Pierre Côté, *La Lucarne*, printemps 2003, p. 12 et 13.

Devenir membre ou renouveler votre adhésion

Cotisation annuelle:
Couple / Famille : 40 \$
Organisme : 50 \$
Individu : 35 \$

Payable par chèque à l'APMAQ
2050, rue Amherst
Montréal (Qc) H2L3L8
(514) 528-8444
apmaq@globetrotter.net



La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron

Comité de rédaction : Marie-Lise Brunel, Monik Grenier, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.

Collaborateurs: Philippe Gariépy, Monique Marceau, François Varin.

Crédits photographiques: Chantal Beauregard, Rues Principales, Stéphane Lessard du journal *Le Nouvelliste*, *photographe*, et Louise Plante, journaliste, site web Ville de Montréal.

Mise en page et transmission des textes : Agathe Lafortune

Infographie : Michel Dubé

Imprimeur : Imprimerie de la GSDM
Livraison: Traitement Express Inc.

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Publiée à chaque trimestre depuis 1982, La Lucarne se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Secrétariat de l'Apmaq:
2050, rue Amherst, Montréal, (Québec)
H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : apmaq@globetrotter.net
<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>

On peut reproduire et citer les textes parus dans La Lucarne à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans La Lucarne n'engagent que leurs auteurs.

APMAQ Conseil d'administration 2011-2012

Louis Patemaude, président
(514) 845-5915

Philippe Gariépy, vice-président
(450) 661-5236

Claire Pageau, trésorière
(418) 828-0085.

Monique Marceau, secrétaire du Conseil
(819) 562-7166

Marie-Lise Brunel, co-secrétaire
(514) 849-9669

Monik Grenier, registraire
(450) 887-7572

Convention de la poste publication 40920008

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à APMAQ, 2050, rue Amherst, Montréal, H2L 3L8

REGARD SUR L'ANNÉE À VENIR

Une nouvelle loi en perspective

Louis Patenaude

L'Assemblée nationale du Québec a adopté, le 19 octobre dernier, la Loi sur le patrimoine culturel à la suite de consultations qui ont duré près de quatre ans. Il s'agit d'un événement capital pour la sauvegarde de notre patrimoine qui, grâce à cette loi, fera des progrès notables. Nous pensons particulièrement au patrimoine immatériel et aux paysages culturels qui acquièrent ainsi une reconnaissance officielle et pourront faire l'objet d'une protection légale. L'APMAQ s'en réjouit tant il est vrai que le patrimoine forme un tout et que, si les paysages, les musiques, les danses et les métiers traditionnels sont sauvegardés, le bâti le sera encore plus aisément. La Loi telle qu'adoptée contient 62 amendements par rapport au texte sur lequel l'APMAQ s'est prononcée en Commission parlementaire le 9 février dernier. Il nous faut en prendre bien connaissance avant de pouvoir vous livrer notre analyse dans un prochain numéro de *La Lucarne*. La nouvelle Loi entrera en vigueur un an après son adoption soit, le 19 octobre 2012. D'ici là, la Loi de 1972 continue de s'appliquer.

L'APMAQ a consacré beaucoup de temps et d'énergie au projet de loi et au Livre vert qui l'a précédé. Ce faisant, elle a répondu à une des priorités adoptées par l'Assemblée générale de 2010, soit «les représentations auprès des gouvernements».

D'autres priorités adoptées en 2010 ont retenu l'attention du Conseil d'administration au cours de l'année 2011. C'est ainsi que *La Lucarne* a connu des transformations quant à sa présentation visuelle. Plusieurs membres ont exprimé leur satisfaction à ce propos. Une recherche a été menée en vue de doter l'APMAQ d'un site web autogéré. J'invite les lecteurs à surveiller la mise en ligne prochaine de ce nouveau site.

Dans le but d'améliorer la diffusion des connaissances en matière patrimoniale, on envisage la tenue d'une conférence dont le sujet est encore à déterminer. On pourra poursuivre sur le thème qui a été celui du congrès de cette année, soit les avantages économiques d'un patrimoine bâti sauvegardé, revenir sur la question des savoir-faire en voie de disparition ou encore sur l'action de sauvegarde dans les régions et le rôle de l'APMAQ à ce propos. Toujours en vue de favoriser l'acquisition de connaissances en matière patrimoniale, nous projetons de donner à l'une des visites de l'été 2012 une forme nouvelle qui consisterait à mettre l'accent sur les différents aspects de la restauration d'une maison en particulier, les problèmes rencontrés et les solutions imaginées, quitte à inscrire moins de visites au programme.

Le temps nous ayant manqué en 2011, nous n'avons pas organisé de conférence en atelier comme nous projetions de le faire. Nous souhaitons vivement corriger cette situation au cours de l'année qui vient et des contacts ont déjà été pris avec le Centre de formation professionnelle de Neufchâtel en banlieue de Québec en vue d'une telle conférence qui devrait avoir lieu en mai 2012. Le sujet et la date exacte sont encore à déterminer. Cette activité s'adressera aux membres de l'APMAQ et au grand public. On trouvera les détails pratiques sur notre site dès que ceux-ci auront été mis au point.

Également retenu comme prioritaire l'an dernier, le travail auprès des régions a fait l'objet d'efforts particuliers dans la région de Sherbrooke. Des contacts ont été pris auprès des médias et des organismes locaux compétents en matière patrimoniale lesquels se sont traduits par une présence de l'APMAQ dans la presse locale et par l'adhésion de nouveaux membres. Nous en sommes encore au stade expérimental, l'objectif étant de créer un «modèle» d'intervention à cet égard. Ce «modèle» devra être adaptable, afin de tenir compte des particularités locales. Nous faisons appel à tous les membres afin de nous signaler les organismes susceptibles de collaborer avec l'APMAQ dans leurs régions respectives et plus précisément, de nous informer des cas de patrimoine en péril.

Conformément à la recommandation de l'Assemblée générale, un poste de soutien administratif à mi-temps a été créé et ceci dans le cadre d'une entente avec l'Écomusée du fier monde où se trouvent nos bureaux depuis déjà plusieurs années. Ce soutien administratif assure une meilleure coordination de nos activités et une présence publique accrue de l'APMAQ. Il va de soi que cette mesure a des incidences sur notre situation financière actuelle qui, pour être saine, ne nous permet pas d'envisager le maintien à long terme d'un tel poste. C'est pourquoi, fort de l'accord de principe donné par l'Assemblée générale de 2010, le Conseil a proposé cette année une augmentation des cotisations des membres qui a été acceptée par l'Assemblée de cette année. Ces nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1er octobre 2011. Nous sommes convaincus que cette mesure financière ajoutée à d'autres, encore à identifier, permettra à l'APMAQ de développer son action et de mieux remplir sa mission.

Découverte de bâtiments patrimoniaux du vieux Sainte-Rose

Anita Caron

Sous la responsabilité de Philippe Gariépy et avec la collaboration de Vicky Hamel et de Marc-André Melançon, lauréats du Prix Thérèse-Romer 2010, la visite du vieux Sainte-Rose le dimanche 21 août 2011 a permis la découverte de bâtiments patrimoniaux judicieusement conservés par leurs propriétaires. Avant d'entreprendre la visite de ces bâtiments, les personnes présentes ont pu bénéficier d'informations sur les caractéristiques du patrimoine bâti de Laval et sur sa conservation. Ces informations ont été livrées par Denis Robillard, conseiller municipal du secteur de Sainte-Rose et par Marie-Hélène Pertici du Service d'urbanisme de ville de Laval.

La visite a débuté à l'église dont Vicki Onufriu, consultante en histoire, a fait la présentation. La construction de l'église Sainte-Rose-de-Lima a été entreprise au début des années 1850 et a été complétée en 1856. L'architecte Victor Bourgeau en a dessiné les plans. C'est d'après ces plans que le maître charpentier et entrepreneur Jean-Baptiste Joly en a réalisé la charpente et procédé à l'ornementation intérieure. Le bâtiment a été reconnu monument historique par le ministère des Affaires Culturelles en 1974. Par petits groupes, les visiteurs ont, par la suite, été accueillis dans quatre maisons : la Maison Desjardins-Saint-Pierre, l'ancienne Auberge Tassé, la Maison Filiatrault-Fortin et la Maison Nadon. Construite entre 1700 et 1740, la maison Desjardins-Saint-Pierre est probablement la résidence la plus ancienne de Sainte-Rose. De facture bretonne, la maison est construite de pierres et de mortier. En 1879, elle aurait été convertie en deux logements. Plusieurs générations de Desjardins y ont vécu. En 1970, l'artiste peintre Marcel Saint-Pierre en a fait l'acquisition. Il procède depuis ce moment à d'importants travaux de restauration visant à en assurer l'authenticité et la qualité de la vie. L'ancienne Auberge Tassé est une maison de pierre datant d'environ 1825. Elle a servi d'auberge pendant plusieurs années. Les Patriotes et les Fils de la liberté y ont tenu plusieurs réunions secrètes lors des événements de 1837-38. La moitié de la maison a été démolie vers

1940. Le propriétaire actuel, Dany Rioux, s'applique, avec les membres de sa famille, à en assurer la conservation et les modalités contemporaines d'occupation.

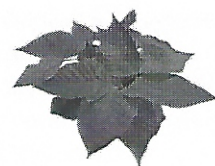
La maison Filiatrault-Fortin (*photo*) date de 1805. Construite par Joseph Filiatrault, elle a appartenu longtemps à ses descendants avant de connaître d'autres propriétaires dont la famille Arnoldi en 1968. Le propriétaire actuel, Richard Fortin, architecte de profession, n'a pas ménagé ses efforts pour la rétablir dans son état premier. Chose assez rare, on a pu observer la présence, dans les murs de pierre, d'espaces pour tenir le beurre au frais et de cachettes pour y garder des documents.



Maison Filiatrault-Fortin
Crédit : Chantal Beauregard

La maison Nadon date de 1840. Elle fut bâtie par Noël Nadon sur un vaste lot agricole bordant la rivière des Mille-Îles. Habitée par diverses familles jusqu'en 1950, la maison tombe, par la suite, en pleine décrépidité. En 2001, Vicky Hamel et Marc-André Melançon en font l'acquisition et ils entreprennent des travaux de restauration qui s'échelonnèrent sur dix ans. Cette restauration a été reconnue par le Prix Thérèse-Romer qui leur a été décerné en 2010. (*La Lucarne*, hiver 2010-2011, p. 18-19 et page couverture print. 2011.)

Merci à ces propriétaires qui nous ont permis de partager la joie d'habiter et de faire revivre une maison ancestrale. Merci aux bénévoles qui nous ont accompagnés lors de ce parcours patrimonial. Merci aux responsables de la municipalité pour leur accueil. Merci à Vicky Hamel pour les petits pains qu'elle a cuits dans son four ancestral et qui furent servis lors du vin d'honneur de clôture.



Visite de RICHMOND-MELBOURNE

Monique Marceau, responsable de la visite

Le 31 juillet, par une belle journée ensoleillée de l'été, plus de 90 personnes se sont retrouvées dans la vallée de la rivière Saint-François pour une visite qui débuta sur la place champêtre du Marché. De là, on se dirigea à l'humble église presbytérienne St. Andrew afin d'y entendre une introduction à l'histoire de la région; la Société historique de Richmond-Melbourne commençait là son travail de séduction auprès des membres de l'APMAQ.

La formation des groupes étant complétée, on fut invité à la visite guidée des maisons toutes différentes les unes des autres par leur style et leur vocation. Dans le cœur du Vieux-Melbourne, le Musée historique, en déclin de bois, offre à la vue un trésor d'objets et de meubles anciens provenant de dons offerts par les citoyens.

L'ancienne auberge Beehmore (photo *La Lucarne*, été 2011), où vécut un temps la famille Ignatieff, en a séduit plusieurs avec son jardin anglais. De style Tudor, cette demeure de trois étages en pierre et en bois sculpté offre, sur les hauteurs de la rivière Saint-François, un paysage splendide. L'intérieur est magnifiquement restauré.

La maison Lefebvre est à retrouver son charme d'unifamiliale d'antan grâce à la créativité de ses propriétaires. Enfin, le décor extérieur de la belle maison Desmarais se démarque par son arrière-cour transformée en jardin d'eau!

Pouvait-on imaginer meilleure fin à cette journée en Estrie qu'un « afternoon tea » gracieusement offert par les bénévoles de la Société historique ? Le thé fut servi dans de jolies tasses en porcelaine. Quelle belle réception ce fut ! Nos mercis sincères vont à toute cette communauté anglophone qui a su nous imprégner, le temps d'un après-midi, de ses solides traditions.

Nous tenons à remercier les propriétaires qui ont bien voulu ouvrir les portes de leurs maisons : Constance et Jérôme Desmarais, Marie-Josée Lefebvre et Dominique Lefebvre ainsi que messieurs Léo Gaudet et Louis-Philippe Hébert. Un grand merci également à Nick Fonda, à Annie Vincent et Simon Langeveld et à Glenn Hugues sans oublier Esther Healy du Musée de la Société d'histoire.

Fonda, Nick * (2010). Roads to Richmond. Portraits of Quebec Eastern Townships. Montréal : Baraka Books. Illustrations : Denis Palmer, architecte.

Marie-Lise Brunel

Ce livre se présente comme une mosaïque. En effet, il est constitué de courtes histoires, de vignettes rapidement esquissées, d'anecdotes, de réflexions et d'histoires qui font sourire. L'essentiel réside dans un portrait animé d'un coin de pays dans les Cantons de l'Est où « il fait bon vivre ». Située sur le bord de la rivière Saint-François, la ville de Richmond ne forme désormais avec Melbourne qu'une seule entité constituée d'une population à la fois francophone et anglophone. Un petit cours de grammaire et de syntaxe est d'ailleurs offert autour des pages 132-133 afin, selon le dessein de l'auteur, de mettre en évidence le fait que les anglophones ont plus de mérite à apprendre le français que nous l'anglais, car la grammaire française est, pour eux, difficile à assimiler.

Pour vous aider à saisir cette mosaïque, voici les têtes de chapitre :

1. Le chemin de fer et les ponts qui ont fait communiquer Richmond avec le reste du monde (i.e. les USA);
2. Les beaux paysages évoqués, les forêts et le gibier abondant;
3. La restauration qui inclut aussi bien la poutine que les restaurants gastronomiques. La proximité avec Montréal a bonifié l'offre de services en restauration;
4. Le monde du travail, les productions locales, l'artisanat, les activités culturelles et, plus concrètement, la fabrication de souliers, une spécialité qui a longtemps fait vivre les travailleurs de la région.

Chaque chapitre fournit des repères historiques, par exemple sur la fécondité des « Canadiens-français » à partir de 1840 et son impact sur la démographie des Cantons de l'Est. Ou encore, les effets de la Loi 101 sur l'enseignement du français auprès des écoliers québécois et, en particulier, des anglophones des Townships.

* Nick Fonda a prononcé une conférence lors de la visite de l'APMAQ à Richmond.

QUARTIERS DISPARUS

Une exposition-documentaire du Centre d'Histoire de Montréal

Marie-Lise Brunel

Une visite de l'exposition-documentaire présentée par le Centre d'Histoire de Montréal « montre qu'une ville n'est pas un objet figé, c'est un corps en perpétuel changement. Cette évolution inéluctable s'est incarnée à Montréal dans la disparition de quartiers entiers entre 1950 et 1975, période de modernisation mondiale. Les raisons officielles des démolitions furent un manque de salubrité des logements existants et les besoins créés par de grands projets : l'Exposition universelle de 1967 et les Jeux olympiques de 1976»¹. Montréal était à un moment charnière de son histoire et le maire Jean Drapeau était aux commandes de la Ville !

Au nombre des quartiers disparus, celui du Faubourg à m'lasse. Les limites de ce quartier se situent entre les rues Amherst et Frontenac, d'ouest en est, et entre Sherbrooke et le port de Montréal, du nord au sud. Ce quartier portait autrefois le nom de Faubourg Québec. Selon Claude Brochu (*in Archives de la ville de Montréal*), Montréal a été construit en quartiers reproduisant fidèlement les villages du Québec. Les gens vivaient presque exclusivement dans leur quartier et n'en franchissaient que rarement les frontières. Le Faubourg à m'lasse était un quartier populaire constitué de travailleurs, principalement de débardeurs. Ceux-ci déchargeaient les navires de produits venant de l'étranger, dont la mélasse.

Il reste encore, au sud de la rue Notre-Dame et dans l'axe de la rue D'Iberville, des réservoirs de l'*Imperial Molasse* dont les odeurs devaient être assez intenses à l'époque. L'exposition, qui se poursuit jusqu'au 25 mars 2012, raconte bien la disparition du Faubourg à m'lasse et de quartiers entiers de l'est de la Métropole. Elle apporte un témoignage sur une époque où Montréal avait l'apparence d'une ville bombardée ! Mais elle permet aussi de découvrir le travail d'inventaire réalisé par les fonctionnaires de la Ville de Montréal : les milliers de résidences à démolir ont été systématiquement photographiées et répertoriées. Le Faubourg à m'lasse renaît au musée.

Le parcours de la visite se termine par un espace qui interroge le visiteur sur son rôle de citoyen : devoir de mobilisation, de réflexion et de vision de l'avenir de Montréal. Selon Gérard Beaudet, professeur d'urbanisme à l'université de Montréal, ce qui se passe en matière d'urbanisme, ça concerne tout le monde, ça a un impact sur tout le monde. Être citoyen devrait vouloir dire être interpellé par les questions d'urbanisme, d'architecture et de paysages.

1. Centre d'Histoire de Montréal

335 Place d'Youville (angle Saint-Pierre)
Vieux-Montréal (métro Square Victoria)
Site web : <http://ville.montreal.qc.ca/portal/>

LA MAISON HURTUBISE

Louis Patenaude

La maison Hurtubise est située sur le territoire de l'actuelle ville de Westmount au 561 et 563 du chemin de la Côte-Saint-Antoine. Il s'agit d'une des plus anciennes maisons de ferme de l'île de Montréal. Elle a été construite par Jean Hurtubise en 1739 mais la terre où elle se trouve avait été concédée par les Sulpiciens à son père, Louis, en 1699. La famille Hurtubise l'a habitée jusqu'en 1955. En 1961, elle a fait l'objet d'une donation à Héritage canadien du Québec, un organisme national à but non lucratif fondé par Colin John Grassett Molson en 1960. La maison et son site ont été classés monument historique par le ministère de la Culture et des Communications en 2004. La maison fait actuellement l'objet d'une restauration grâce à une subvention de la part du même ministère conjointement avec la Ville de Montréal. Une fois ces travaux complétés, elle sera ouverte à des professionnels et à des personnes ou des groupes s'intéressant au patrimoine, à l'architecture des maisons anciennes et à l'histoire de la famille Hurtubise. L'APMAQ se réjouit de la nouvelle vocation donnée à cette maison patrimoniale.



Maison Hurtubise (1736)
Crédit : site web Ville de Montréal

L'HÉRITAGE CANADIEN DU QUÉBEC

1181 rue de la Montagne Montréal
Tél. : (514) 393-1417
www.hcq-chq.org

LES PRIX 2011 DE L'APMAQ

Louis Patenaude

L'APMAQ a décerné son prix Robert-Lionel-Séguin 2011 à Gabriel Deschambault et son prix Thérèse-Romer à Maryse Gagnon et Christian Chartier lors de son congrès annuel tenu à Lachine en septembre dernier. Conformément aux règlements, le Conseil d'administration de l'APMAQ a formé, pour les deux prix, un seul jury. Celui-ci se composait cette année de Pierre Lahoud, lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin de 2010, de Marc-André Melançon, lauréat avec son épouse, Vicky Hamel, du prix Thérèse-Romer 2010 et de Claudine Déom, professeure, École d'architecture, Université de Montréal.



Louis Patenaude, Président de l'APMAQ,
Gabriel Deschambault, Lauréat 2011,
et Pierre Lahoud, Lauréat 2010.
Crédit : Chantal Beauregard



Maryse Gagnon, Christian Chartier
et leurs enfants Maude et Andy
Crédit : Chantal Beauregard

Le lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin, Gabriel Deschambault, a mis en place la première division du Patrimoine au Service des permis et inspections de la Ville de Montréal. Au début des années '80, la reconnaissance de la valeur patrimoniale du Vieux-Montréal était acquise mais il en allait autrement de celle du patrimoine des quartiers. C'est sur ce type de patrimoine que Gabriel Deschambault allait faire porter ses efforts. Motivé par la nécessité d'aider les propriétaires à faire les bons choix lors des travaux de restauration, il a élaboré de nombreux outils visant à favoriser la préservation de ce patrimoine et a contribué ainsi à développer une culture de la prévention et de l'entretien du patrimoine bâti. Conscient que les premiers gardiens du patrimoine sont les propriétaires, il a créé en 1991 l'Opération patrimoine populaire de Montréal qui vise à reconnaître les mérites de ceux-ci et à mettre en valeur une approche de la sauvegarde patrimoniale qui soit tournée vers le citoyen. Gabriel Deschambault a joué un rôle important en matière de réglementation municipale portant sur les bâtiments. Il a présidé le Comité consultatif d'urbanisme du Plateau Mont-Royal et est membre fondateur de la Société d'histoire et de généalogie du même arrondissement.

L'APMAQ a remis son prix Thérèse-Romer à deux résidents de Princeville, Madame Maryse Gagnon et Monsieur Christian Chartier. Ce prix souligne la contribution de membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne. Les lauréats ont fait l'acquisition en 2009 de la maison Victor Dubois, datant de 1887 qui appartenait à la famille de Maryse depuis quatre générations. Les propriétaires ont voulu conserver au maximum l'aspect d'origine de la maison. La structure de la toiture est restée la même depuis la construction. Le recouvrement qui à l'origine était en bardeaux de cèdres a été remplacé par une tôle. Dans le carré d'origine, les poutres équarrées à la hache, les murs en pièces sur pièces sont apparentes. La plus grande partie des planchers est d'origine. Les travaux ont été effectués par les propriétaires et leurs proches sur une période d'une année. Grâce à leur passion pour le patrimoine, les lauréats ont redonné vie à cette maison de ferme qui pourra abriter encore plusieurs générations. Par la qualité de leur restauration, ils ont apporté une contribution significative au patrimoine bâti du Québec.

PRIX DÉCERNÉ À ANITA CARON PAR L'AQIP

Le 10 septembre dernier, madame Anita Caron, des *Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec*, s'est vue attribuer un Prix du mérite en interprétation du patrimoine en reconnaissance d'une carrière vouée à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti québécois et de son environnement. La cérémonie avait lieu au Manoir Globensky à Saint-Eustache. L'association québécoise des interprètes du patrimoine (Aqip) a pour mission de faire connaître le métier d'interprète du patrimoine au Québec et de promouvoir les pratiques propres à ce métier auprès de ses membres et de ceux qu'ils desservent. L'Association regroupe des personnes, des organismes et des entreprises. Fondée en 1977, l'Aqip publie une revue. Elle décerne aussi des prix d'excellence pour souligner le mérite des personnes et des institutions dont les pratiques sont exemplaires.

LE PATRIMOINE COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*François Varin, directeur général Fondation Rues principales
Prix Robert-Lionel-Séguin 1995
Conférencier invité au congrès tenu à Lachine*

La conservation et la mise en valeur du patrimoine doit être au cœur de toute vision du développement futur d'une collectivité. Le patrimoine étant défini comme tout ce qui caractérise l'image et l'identité d'une municipalité, il représente un outil fondamental pour favoriser et personnaliser la croissance d'un milieu, car il est intimement lié à son histoire et à son évolution.

À cet égard, le patrimoine est une composante majeure de tout processus de revitalisation socio-économique où sont pris en compte le développement des commerces et services, le renforcement de la vitalité sociale et culturelle et l'amélioration du cadre de vie. Outre l'importance de bien répondre aux besoins des citoyens par une offre d'activités et de biens et services qu'ils recherchent, il demeure essentiel de se préoccuper de la qualité et de l'identité de nos environnements bâtis.

L'identité de notre milieu de vie est faite d'un ensemble d'éléments qui en forgent la personnalité : la géographie, la présence par exemple d'une rivière, la nature et l'abondance de la végétation, la trame urbaine ou villageoise de nos rues, et les bâtiments qui traduisent et illustrent notre histoire et notre évolution. Au cours des 30 dernières années, force est de constater que nous n'avons pas su collectivement gérer adéquatement l'évolution de nos milieux; nous les avons laissés se banaliser petit à petit en permettant qu'une vision à courte vue entraîne de malheureuses démolitions, des transformations malhabiles, l'utilisation de matériaux non durables ou qui ne peuvent s'entretenir et un étalement de l'activité commerciale inconsideré.

Fort heureusement, le gouvernement a mis en place un nouveau type de réglementation il y a environ 15 ans qui favorise une amélioration de la qualité et de la pertinence des interventions et des travaux sur les bâtiments et le cadre bâti en général. Ce règlement appelé « Plan d'implantation et d'intégration archi-

tecturale » (PIIA) devient un outil incontournable pour assurer une gestion qualitative du développement de nos milieux de vie; pour peu qu'il soit accompagné d'une vision concertée du développement futur partagée par tous les partenaires d'un milieu, le règlement bien conçu peut entraîner rapidement des changements significatifs et une valorisation de qualité des bâtiments.

Les bâtiments de nos villes et villages sont uniques étant d'époques, de styles et d'influences différentes. Le fait de bien les conserver en respectant leurs caractéristiques propres, et le fait de les mettre en valeur représente un atout pour le développement d'une municipalité et non une contrainte. Une telle action contribue à la croissance intelligente, au développement durable et à l'amélioration progressive de notre qualité de vie.

Nous avons aujourd'hui les outils législatifs adéquats nécessaires à une bonne gestion des travaux afin que ces derniers respectent les particularités régionales et les caractéristiques stylistiques des bâtiments. Tout est aujourd'hui une question de volonté et de vision d'avenir : de plus en plus, les consensus émergent quant à la nécessité et à la rentabilité économique de rechercher et de favoriser des travaux qui protègent le patrimoine de nos municipalités. Aussi faut-il insister et militer pour des interventions plus respectueuses de l'histoire, du style, des particularités et des matériaux des bâtiments de nos villes, car il en va de notre fierté, de notre sentiment d'appartenance et de notre vitalité économique et culturelle.

La Fondation Rues principales, organisme sans but lucratif, œuvre depuis plus de 25 ans à la revitalisation socio-économique et au développement durable des municipalités. Son expertise unique lui a permis d'améliorer la qualité de vie des citoyens de plus de 250 villes et villages.
www.fondationruesprincipales.qc.ca/



Commerce de Trois-Pistoles - avant -
Crédit : Rues principales



Commerce de Trois-Pistoles - après -
Crédit : Rues principales

LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU PATRIMOINE BÂTI UN SUJET EXPLOSIF

Philippe Gariépy
Vice-président de l'APMAQ

Les congrès de l'APMAQ demeurent toujours des événements culturels enrichissants. Il en fut de même du dernier congrès tenu à Lachine, arrondissement de Montréal, du 9 au 11 septembre dernier. Mais jusqu'ici, du moins à ma connaissance, peu de congrès ont suscité autant d'échanges passionnés, voire d'animosité en un si court laps de temps.

Histoire et maisons anciennes

Grâce à madame Hélène Lamarche, présidente de la Société d'histoire, nous avons été sensibilisés à l'histoire de Lachine. En une fraction de seconde, nous nous sommes souvenu du «massacre de Lachine», avant de revenir sur sa fondation en 1667, vingt-cinq ans après celle de Montréal. Si, du 17^e au 19^e siècle, Lachine fut une tête-de-pont entre Montréal, les Grands Lacs et l'intérieur du continent nord-américain, il faut également se rappeler que cette ville fut un centre industriel majeur durant la plus grande partie du 20^e siècle. À l'heure actuelle, après avoir connu une forme de débâche industrielle, Lachine se retrouve en plein processus de reconversion économique.

Un congrès de l'APMAQ n'est pas complet sans ses visites de maisons patrimoniales. C'est ainsi que, guidés par Pauline et Pierre Amesse, nous avons parcouru une partie des vieux quartiers de l'arrondissement. Nous avons pu visiter près d'une dizaine de maisons anciennes tout en découvrant le lac Saint-Louis dans toute sa splendeur ainsi que le magnifique parc linéaire bordant le fleuve Saint-Laurent de Lachine à Verdun en passant par La Salle.

Patrimoine bâti et économie

À l'occasion du congrès de l'APMAQ, il est de mise d'organiser une conférence ouverte aux membres et au grand public. Cette année, la conférence portait sur le thème de « la sauvegarde du patrimoine bâti comme levier de développement économique ». Le conférencier invité était François Varin, directeur général de la Fondation Rues principales. Était également invité un représentant du monde municipal, soit Denis Robillard, conseiller de Ville de Laval, à qui l'on avait demandé de réagir à l'exposé du conférencier principal.

Selon M. Varin, la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti ne va pas de soi au sein de nos municipalités. Il faut que les élus et la population d'une ville ou d'un village soient convaincus de l'importance de leur patrimoine tant pour la beauté de leur environnement, l'identité de leur habitat que pour leur qualité de vie dans son ensemble. C'est sur cette conviction commune que repose un projet de préservation et de mise en valeur des édifices anciens et des maisons ancestrales. Le paysage pa-

trimonial valorisé contribue alors à la fierté et à l'enrichissement d'une communauté. (Voir le texte signé par François Varin, page 8)

Cette conviction de l'importance du patrimoine et des beaux paysages ne va pas de soi, non plus. Les responsables municipaux ont un rôle à jouer dans son renforcement. La plupart du temps, un effort spécifique s'impose. Il prend alors la forme d'une démarche d'implication de la population échelonnée sur une assez longue période de temps. Il vise le développement d'un regard neuf sur le patrimoine. On apprend à le voir différemment, mieux intégré à la trame urbaine. Une telle démarche de conscientisation et de participation articulée à une stratégie commerciale efficace engendrent nécessairement toutes sortes de retombées, dont des retombées économiques. Selon le conférencier, sur une période de quatre ans, on peut s'attendre à une augmentation de 20% de la valeur foncière d'un site désigné comme patrimonial. Pour un centre-ville, la valeur des bâtiments pourra augmenter de 30 à 50% alors que le chiffre d'affaires fera de même, soit de 20 à 25%. Et de donner des exemples à l'appui puisés à même les interventions de *Rues principales* sur le territoire québécois.

Intervenir ou laisser-faire

Le conseiller de Ville de Laval, Denis Robillard, sans le dire ouvertement, s'est plutôt distancié d'une telle approche. Promoteur avisé, il s'est plu à souligner les bienfaits de la fusion opérée à Laval depuis plus d'une trentaine d'années. Il s'est par la suite arrêté au patrimoine en faisant l'éloge de son secteur : Sainte-Rose. Cet ancien village constitue maintenant tout au long de l'année une sorte de « vitrine patrimoniale » pour les Lavallois et les invités de l'extérieur. Toute une série d'événements y sont d'ailleurs organisés. Pour le conseiller Robillard, la préservation du patrimoine bâti repose avant tout sur des propriétaires en moyens. Et ces derniers ne veulent pas se faire imposer « du bois », des matériaux trop spécifiques, des normes et une réglementation trop rigide. Selon le conférencier Varin, on assiste d'ailleurs à des querelles perpétuelles entre le personnel de la Ville et les citoyens propriétaires.

Piqué au vif par un participant de l'assistance, M. Robillard s'en est pris à l'esprit critique d'un groupe de pression – *Patrimoine en tête*, pour ne pas le nommer - accusé de ne jamais être content de la gestion publique du patrimoine à Laval. L'auteur de cet article a alors reproché au conseiller de ne parler que « pour sa paroisse ». Il existe pourtant d'autres secteurs patrimoniaux à Laval: Saint-Vincent-de-Paul, Saint-François le long de la rivière des Mille-Îles, la zone agricole et la Montée des Perron, les restes de l'ancien village de Sainte-Dorothée. Mais le conseiller n'a pas trouvé le moyen de les nommer. Ces secteurs sont bien différents de Sainte-Rose.

LE BAIN GÉNÉREUX Sauvons ce bâtiment patrimonial


Louis Patenaude

Ils n'exigent pas le même traitement. De toute façon, malgré une certaine forme de réglementation, ces secteurs sont présentement abandonnés par la Ville, laissés à eux-mêmes, sans direction dynamique. À Laval, comme l'a dit un fonctionnaire du Service de l'urbanisme : le patrimoine n'est pas une priorité, mais un souci. Dans cette ville, on est uniformément moderne. On n'a pas encore pris conscience de la nécessité de préserver la beauté des paysages et des belles vieilles maisons. L'Est de l'Île n'est pas encore perçu comme un pôle important et complémentaire au futur Centre-Ville. Il n'existe pas de programme de soutien spécifique au patrimoine et à la restauration. Le patrimoine bâti n'est pas quelque chose de rentable. Ce n'est pas un instrument favorisant l'appartenance, la fierté, l'identité, la complémentarité entre l'ancien et le moderne. Bien plus, « ça ne paie pas pantoute ».

Ces divergences indiquent que nous sommes encore loin, à Laval comme dans plus d'une municipalité d'ailleurs, de la démarche proposée par M. Varin, de la Fondation Rues principales. Il ne faut cependant pas perdre courage, espérer qu'un véritable dialogue s'engage sur la valorisation, la préservation et la mise en valeur des beaux paysages de même que des maisons témoins de notre passé et encore inspirantes pour le présent.

Rues Principales publie annuellement un répertoire des bons coups qui offre aux municipalités participantes la possibilité d'afficher leurs efforts et d'ainsi partager leurs engagements et leurs réussites. Le Répertoire illustre la mise en place de nouvelles activités ou initiatives qui ont su enrichir les villes et villages et qui permet aux autres de s'en inspirer.

On peut consulter ce document sur internet.
<http://www.fondationruesprincipales.qc.ca/fr/publications/repertoire-des-bons-coups/>



- Couvertures de tôle
- Ferblanterie artisanale
acier, cuivre, aluminium
- Réparation de toiture ancestrale
- Revêtement extérieur

Sylvain Fillion, ferblantier
514.575.5063
450.940.1046
RBO. 5597-3606-01



Bain Généreux, intérieur.
La scène de l'encan dans le film de François Girard, *Le violon rouge*,
a été tournée à cet endroit.
(Crédit : site web Ecomusée)

L'APMAQ est depuis maintenant plusieurs années logée à l'Écomusée du fier monde (2050 rue Amherst, Montréal). Tous ceux qui ont fréquenté nos bureaux savent que l'immeuble qui abrite l'Écomusée et l'APMAQ est un ancien bain public auquel on a donné une nouvelle vocation en vue de sa préservation. Le bain Généreux, du nom du conseiller municipal qui a pris l'initiative de sa fondation, est un témoin historique important et un magnifique édifice à l'architecture Art Déco qui date de 1927 et que l'on doit à l'architecte J. Omer Marchand. Son plafond en voûte, son belvédère et son ancienne piscine en font un lieu grandiose. L'immeuble est, depuis sa construction, la propriété de la Ville de Montréal.

Dans le respect du caractère patrimonial du bain, le concept de l'architecte mise sur la perspective offerte par le bâtiment et sur la lumière naturelle qui inonde le corps central. Par ailleurs, l'ancien bassin de natation est récupéré en aire d'exposition alors que ses murs de céramique demeurent visibles. L'ancienne salle des douches a été transformée en petite salle d'expositions temporaires. Où qu'il soit dans le musée, le visiteur peut apprécier la beauté du bâtiment.

Or, comme tout immeuble, il nécessite des soins constants. On a détecté différents problèmes, comme par exemple, la toiture doit être refaite, le système de chauffage doit être remplacé. Ce sont là des travaux d'importance majeure. Diverses initiatives sont menées en ce moment afin de rassembler les ressources financières requises. Il s'agit d'un autre grand défi que nous pose la sauvegarde du patrimoine bâti.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

Lors de notre Assemblée générale du 11 septembre dernier, des élections ont été tenues. Nouvelle élue, Claire Pageau assumera la fonction de trésorière et se chargera du dossier des assurances. Madame Pageau a été très active dans l'organisation du congrès tenu à l'Île d'Orléans en 2010. Je lui souhaite, au nom de l'APMAQ, la plus cordiale bienvenue.

Deux sièges sont encore vacants qu'on cherchera à pourvoir au cours des mois qui viennent tel que les statuts de l'APMAQ autorisent le Conseil à le faire.

Remerciements aux personnes qui ont quitté

Trois membres ont quitté le Conseil: Andrée Bossé, Réal Béland et Antonio Thibault.

Réal Béland a, au cours des quinze années passées au Conseil, touché à presque tous les dossiers, que ce soit la sauvegarde, l'organisation de visites et de congrès, la rédaction d'articles pour *La Lucarne*, la contribution aux mémoires de l'APMAQ destinés aux pouvoirs publics et surtout à la trésorerie qui, grâce à ses bons soins, se trouve en excellent état. Il a également occupé la vice-présidence.

Andrée Bossé a, au cours des deux dernières années, apporté une contribution précieuse dans plusieurs dossiers dont la visite à Boucherville en 2010. Elle a participé au comité du site web. Elle a aussi assumé le secrétariat du Conseil et joué un rôle capital dans la préparation du dernier congrès tenu à Lachine.

Le Dr. Antonio Thibault a poursuivi, au sein du Conseil son implication de plusieurs années dans le dossier des assurances et il a contribué généreusement à la visite que l'APMAQ a effectuée à Québec au printemps 2011.

Je tiens, au nom de l'APMAQ, à leur présenter ma plus vive reconnaissance.

Louis Patenaude

L'ÉGLISE DU TRÈS-SAINT-NOM-DE-JÉSUS

Un concert bénéfique est projeté afin de financer l'entretien de l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus pour l'année 2011-2012. Les détails concernant cette activité ne sont pas encore connus. On les trouvera sur le site de l'APMAQ. La corporation établie en vue de la sauvegarde de l'église étudie présentement d'autres avenues de financement tout en gardant le contact avec les représentants du gouvernement concernés par le projet.



Membres du CA 2011 – 2012

Monique Marceau, Louis Patenaude, Marie-Lise Brunel,
Philippe Gariépy, Claire Pageau, Monik Grenier.
(Crédits : Chantal Beauregard)

NOUVEAU NOM POUR LE CMSQ

Lors d'une assemblée générale spéciale tenue le 2 décembre 2011, le Conseil des monuments et sites du Québec a adopté le nom Action et patrimoine. Architecture et paysages du Québec. Cette nouvelle appellation veut souligner une orientation centrée sur une action visant à protéger le patrimoine et à le faire connaître.

FONDATION MAISONS ANCIENNES DU QUÉBEC Activité de financement 2011 à Lachine.

L'activité de financement à trois volets (enchères silencieuses, enchères animées et prix de présence) au profit de la Fondation maisons anciennes du Québec, qui a eu lieu lors du congrès de l'APMAQ les 9, 10 et 11 septembre dernier, a rapporté, à ce jour, un montant de 2100\$.

Grand merci aux personnes qui ont fait don d'objets, à celles qui ont participé généreusement aux enchères, à celles qui m'ont aidé (avant, pendant et après) dans la réalisation de cette activité ainsi qu'au maître priseur Pierre Amesse.

Réal Béland



LE PRESBYTÈRE DE POINTE-DU-LAC MENACÉ DE DÉMOLITION

Clément Locat

Le presbytère de Pointe-du-Lac est menacé de démolition. Cette information, parue dans le journal *Le Nouvelliste* le 28 septembre 2011, nous a été transmise par Antonio Thibault, membre de l'APMAQ. Il serait intéressant de savoir où en est la situation maintenant. L'organisme Patrimoine Trois-Rivières a-t-il engagé un débat quant à ce qui se passe à Pointe-du-Lac? Le conseiller Michel Veillette, membre du CCU à la ville de Trois-Rivières, a-t-il eu des échanges avec le conseil de fabrique, responsable du sort du bâtiment? Enfin, y a-t-il des pistes de solution en vue? L'affaire soulève bien des questions. Pourtant, la valeur patrimoniale du presbytère de Pointe-du-Lac est incontestable. Dans le texte qui suit, Clément Locat résume les avis émis sur le sujet et plaide en faveur de la conservation du bâtiment.



Source : *Le Nouvelliste*
(Photo : Stéphane Lessard)

Valeur patrimoniale du presbytère

Le presbytère de Pointe-du-Lac est un grand bâtiment de forme cubique, à deux corps, avec toit plat agrémenté d'un fronton et d'une galerie couverte sur le devant. Les façades sont revêtues d'un parement de brique rouge et présentent plusieurs éléments décoratifs. Le bâtiment se trouve dans un bon état de conservation. Il s'agit en fait d'un bâtiment très ancien (1738) surmonté d'un étage et complètement réaménagé en 1914.

Les Résidences funéraires Saint-Louis ont fait une offre d'achat à la Fabrique dans le but de démolir pour construire un salon funéraire, peut-on lire dans *Le Nouvelliste*. La Fabrique aurait accueilli favorablement cette offre sans en informer toutefois les instances municipales ni l'organisme Patrimoine Trois-Rivières. Le curé a affirmé, quant à lui, que l'immeuble avait perdu son caractère patrimonial.

Mais il y aurait eu surprise et questionnements de la part du conseiller du quartier, M. Veillette, et du directeur de *Patrimoine Trois-Rivières* de même que de la directrice régionale du MCCF, Hélène McGee, lorsque l'information devint publique¹. En effet, le presbytère a une valeur historique et architecturale importante; à preuve, il a été cité², par la municipalité. De plus, étant situé au coeur du noyau villageois de Pointe-du-Lac, il s'intègre dans un ensemble de bâti-

ments patrimoniaux de grande valeur: l'église paroissiale, le Moulin seigneurial de Tonnancour, la maison Dufresne et d'autres bâtiments établis par les communautés religieuses. Le presbytère de Pointe-du-Lac est donc un élément significatif du patrimoine local et tout doit être mis en oeuvre pour réaliser sa sauvegarde et sa mise en valeur en le réaffectant idéalement à de nouveaux usages. Ses grandes dimensions se prêteraient bien à une conversion en salon funéraire.

1. C'est la journaliste Louise Plante du *Nouvelliste* de Trois-Rivières qui a publié les informations que nous avons.
2. Quelques éléments du patrimoine trifluvien ont été cités dans le secteur, dont un monument remarquable du cimetière, le presbytère de Pointe-du-Lac et la maison Dufresne. On sait aussi que ce presbytère figure dans un Inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Trois-Rivières réalisé par PATRI-ARCH.

restauration
LAZARE



MAÇONNERIE PATRIMONIALE / RÉNOVATION

Gilles Paquette

53, Des Vignes, Île-Perrot, Québec J7V 7S1
Tél.: 514 425-5552 / Fax: 514 425-1165

À VENDRE



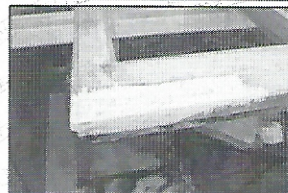
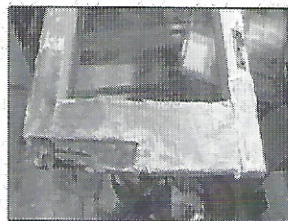
Maison ancestrale (1925) impeccable et de toute beauté. Plafonds de lattes et belles moulures. Plancher d'origine restauré. 3 CAC. Grande pièce au grenier. Zonage résidentiel et commercial. Entrée indépendante avec possibilité bureau à la maison. Située dans le village de St-Simon-de-Bagot (35 min. de Mtl). Bienvenue aux passionnés. (SIA 8564706)

François Désourdy 450-771-7707
francoisdesourdy@cgocable.com
RE/MAX Impact

M.A. Daigneault

Artisan, ébéniste / restaurateur

Restauration & reconstitution
d'ornements architecturaux d'origine



Réparation
Restauration
Reconstruction

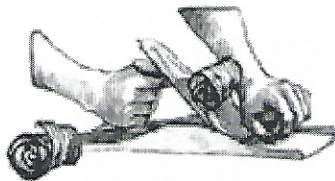
Colonne
Fenêtre
Porte
Cadrage
Moulure

Polyépoxyde de remplace permanent

Marc Daigneault
Sainte-Anne-des-Plaines, Québec, 514-594-5739
ma.daigneault@gmail.com

Ébénisterie Pelletier & fils

Gardien du patrimoine depuis 1890



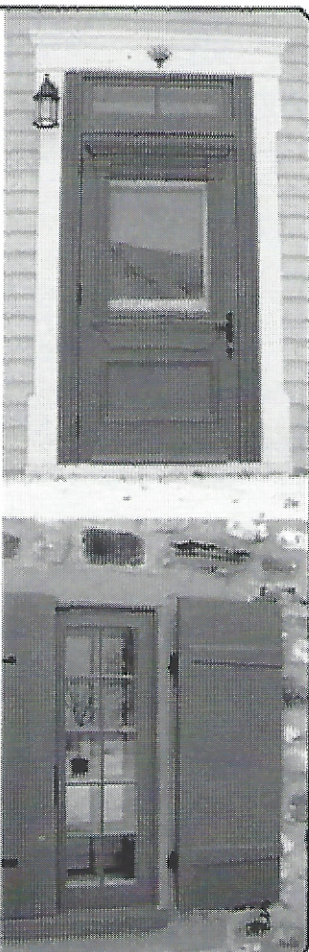
Balcons,
portes, fenêtres
et projets spéciaux.

Récipiendaire du
*Prix de l'artisan de
l'Opération patrimoine
architectural de
Montréal 2010.*



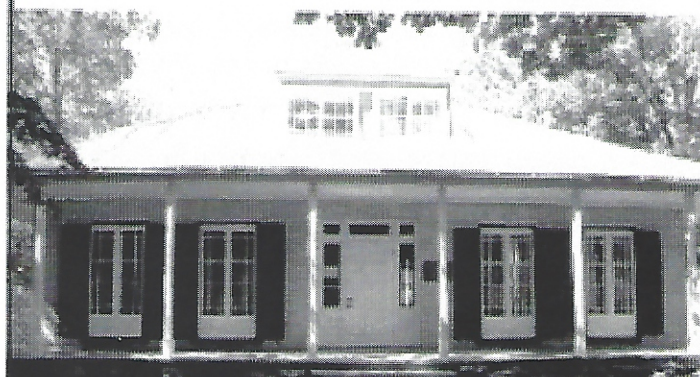
450-793-4550

www.ebenisteriepelletieretfils.com



COUPE-FROID LAPOINTE INC.

une expertise, une renommée !



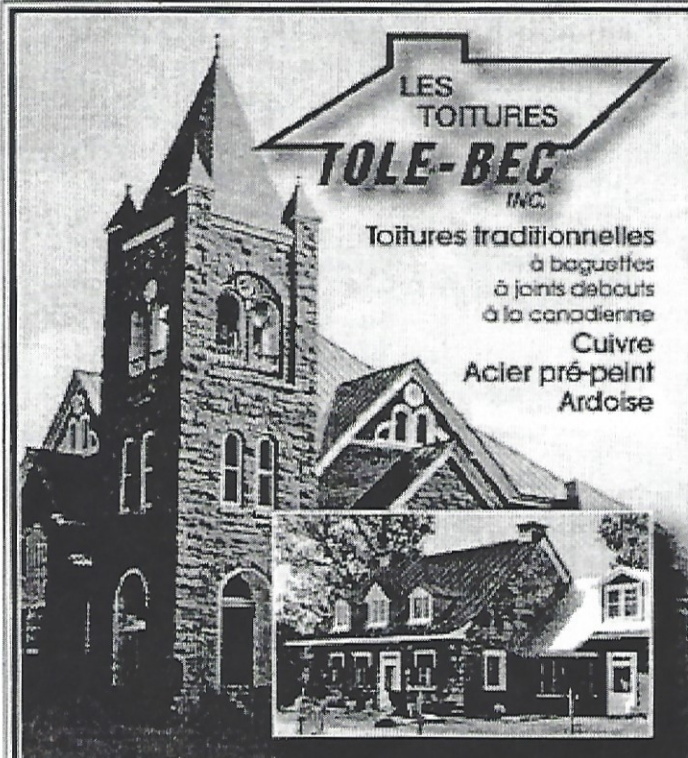
Profitez de notre expérience
de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid
pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier (bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,
Beauport (Québec), G1E 2E4
Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : cflap@sympatico.ca
web : www.coupe-froid.com
Licence RBQ : 2732-1165-36



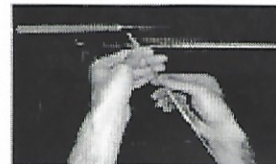
LES TOITURES TOLE-BEC INC.

Toitures traditionnelles
à baguettes
à joints debouts
à la canadienne
Cuivre
Acier pré-peint
Ardoise

1212 Teller, Saint-Vincent-de-Paul, Laval
(450) **661-9737** Site Informatif : tole-bec.com

Vous voulez connaître la date de construction de votre maison ancestrale ?

En utilisant la **dendrochronologie**, nous pouvons dater maisons ancestrales et de toutes structures de bois à l'année près.



Contactez-nous!
www.dendrolab.ca
info@dendrolab.ca
418 736-8331

DENDROlab
Experts en datation de bois par dendrochronologie



TOITURES VERSANT NORD

Ferblantiers couvreurs, spécialistes de toitures en tôle pincée, à baguette, à la canadienne

• acier galvanisé • acier pré-peint • Galvalume

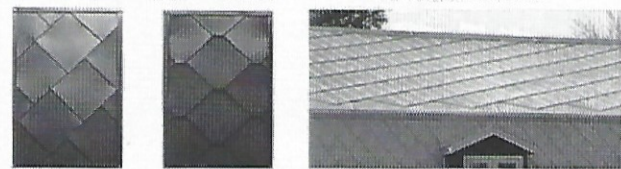


11, 15^e avenue, Deux-Montagnes (Québec) J7R 6P6
Jean-François Éthier, président
Cell.: (514) 887-1770

Tuiles 3R inc.
Fabricant de toitures architecturales de style antique
Toiture distinctive pour la vie

Tuiles de métal au design varié
(Galvalume, cuivre, aluminium, acier inoxydable et pré-peint)


La Carrée L'Estrienne La Canadienne




Aussi disponible : Agrafe pincée / Tôle à baguette

Tuiles avec embossage
Modèles disponibles ou fabriqués sur mesure
Reproduction de tuiles anciennes

La Gaspésienne



Tuiles décoratives embossées murales et de plafond
Plus de 150 modèles dans les couleurs de votre choix



Tél : 819-838-5151
Tél. sans frais : 866-325-9773
info@tuiles3r.com / www.tuiles3r.com
125, rue des PME, Sherbrooke (Québec) J1C 0R2

Le service des
ANCESTRALES
Maisons Anciennes et d'apparence ancienne

André Chiasson
Agent immobilier affilié

ROYAL LEPAGE
Inter-Québec

(418) 622-7537
a.chiasson@andrechiasson.com
www.andrechiasson.com



BEAUMONT
**MAISON MOLLEUR-
dit-LALLEMAND**

La maison Molleur-dit-Lalemand (ou Trudel) est une résidence rurale construite en 1721 et agrandie au 19e siècle. Classée monument historique en 1970, elle reste un des plus beaux exemples de l'architecture domestique rurale du XVIIIe siècle, dans le type en pavillon. Maison ancienne d'une grande intégrité, elle est située sur un vaste terrain agrémenté de grands arbres et de fleurs. Structure en pièce sur pièce de pin, isolée avec de l'étope; les murs sont recouverts de crépi, supportés par un picotis de chevillettes. L'extérieur est en planches verticales, la toiture haute est recouverte de bardeaux de cèdre. Cette maison est caractéristique de la région de Québec au début du 18e siècle. Elle se distingue par sa grande cheminée centrale en pierre et son rez-de-chaussée au ras du sol. Vaste grenier habitable avec charpente à croix de St-André.
PRIX : 895,000\$



NEUVILLE
**MAISON
LOUIS-BERNARD**

La maison Louis-Bernard (ou Angers) est une imposante résidence en pierre de plan rectangulaire coiffée d'un toit mansardé à croupes et à deux brisis. Construite vers 1806, elle a été classée en 1964. Elle est implantée à flanc de coteau et présente deux étages en façade et trois à l'arrière. La désignation comprend aussi le terrain. Elle est située dans le noyau villageois de Neuville. La valeur patrimoniale de cette maison réside dans son intérêt architectural. Construite à partir de moellons, elle possède plusieurs caractéristiques de la maison d'inspiration française dont un corps de logis bas et peu dégagé du sol à l'avant et la disposition asymétrique mais régulière des ouvertures. Vers 1880, le carré original est agrandi du côté est par une rallonge en bois. Le style d'influence est Second Empire.
PRIX : 449,990\$



**Plaques d'identification
APMAQ**

MARQUEZ VOTRE ADHÉSION À
L'APMAQ

Procurez-vous cette plaque en céramique des artisans de
l'Atelier tour à tour : Dominique Didier et Pierre Bolduc.
Prix : 175, \$

Commande et info : (514) 528-8444
Courriel : apmaq@globetrotter.net

Ferblantiers - couvreurs



Guy Corbeil

1641 A, 6e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
JOK 2N0

j.corbeiletfiles@hotmail.com

Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845

LA LUCARNE
Nouveaux tarifs des encarts publicitaires

Format	1 parution	4 parutions / 1 an
1/8 page (carte d'affaires – 60 mots sans photo)	75 \$	250 \$ (rabais de 50 \$)
1/4 page (90 mots sans photo)	125 \$	450 \$ (rabais de 50 \$)
1/2 page	250 \$	900 \$ (rabais de 100 \$)
1 page (section imprimable 7 1/2 po X 9 1/2)	450 \$	1 620 \$ (rabais de 180 \$)
Insertion d'un dépliant ou d'un feuillet	500 \$	

www.maisons-anciennes.qc.ca
apmaq@globetrotter.net
(514) 528-8444

ATELIER ÉLOI GAGNON
ARTISAN DU BOIS

Fabrication de portes & fenêtres
Menuiserie architecturale

www.ateliereloiagnon.com
Tel. : 418.588.7258 Téléc. : 418.588.6331
254, rue Gaspé Ouest, St-Jean-Port-Joli, Québec, G0R 3G0



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Prix de l'APMAQ 2012 - Appel de candidatures

PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN

Décerné annuellement depuis 1984, le prix Robert-Lionel-Séguin veut souligner la contribution exemplaire d'une personne qui, au Québec, a oeuvré dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Éligibilité et critères de sélection

Le prix s'adresse à des personnes et non à des groupes, des organismes ou des institutions. On ne peut poser soi-même sa candidature mais des personnes, des groupes, des organismes ou des institutions peuvent présenter une candidature. Pour être éligibles, les personnes dont on propose la candidature doivent avoir fait preuve, au plan national ou international, d'un engagement soutenu et significatif dans des activités visant la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec. Cette contribution peut avoir donné lieu à une production écrite, à une action significative de sauvegarde ou à une fonction d'animation, de coordination ou d'enseignement reliée à la mise en valeur du patrimoine.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- * un curriculum de la personne dont la candidature est proposée;
- * une lettre d'acceptation de cette personne d'être mise en candidature;
- * un dossier faisant état de sa contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine (lettres de recommandation - dossier de presse - photos - documents), le tout pouvant être contenu dans une enveloppe de 9 x 12 pouces;
- * une lettre de présentation exposant les raisons qui militent en faveur de cette candidature.

PRIX THÉRÈSE-ROMER

Le prix Thérèse-Romer a été créé en 2005, dans le but de reconnaître la contribution de membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, restauration et mise en valeur) d'une maison ancienne.

Éligibilité et critères de sélection

Seuls les membres de l'APMAQ sont éligibles. Les personnes éligibles posent elles-mêmes leur candidature. Un membre peut également présenter la candidature d'un autre membre avec l'accord de celui-ci. Les critères de sélection sont les suivants :

- * Respect du style du bâtiment;
- * Choix des matériaux;
- * Souci des éléments caractéristiques;
- * Harmonie avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- * Une description des travaux effectués avec photos à l'appui (avant, pendant et après) et permettant d'évaluer la qualité de la conservation (restauration, entretien et mise en valeur) et l'harmonie entre le bâtiment et son environnement matériel et bâti.
- * Des données historiques sur l'habitation (date de construction, propriétaires successifs), ses transformations et ses différentes fonctions au cours des années.
- * *Guide de présentation des candidatures* disponible sur demande.

Jury * Un jury de trois personnes provenant de différentes régions du Québec est formé par le Conseil de l'APMAQ. Il étudie les candidatures et présente une recommandation au Conseil pour chacun des deux prix. Au moins un des membres du jury doit posséder une expérience personnelle de la restauration d'une maison ancienne. Dans le cas du prix Thérèse-Romer, le jury procédera, au besoin, à une vérification sur les lieux.

Date limite : Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **30 avril** de l'année en cours.

Présentation des prix : Les prix seront remis aux lauréats ou aux lauréates lors du Congrès annuel.

Veillez faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante :

Secrétariat de l'APMAQ
2050 rue Amherst,
Montréal, Qc, H2L 3L8
apmaq@globetrotter.net

Site web : www.maisons-anciennes.qc.ca **Renseignements** : (514) 528-8444

LES LAURÉATS

Prix Robert-Lionel-Séguin

Arthur Labrie (1984), Michel Lessard (1985), Jean-Marie DuSault (1986), Luc Noppen (1987), André Robitaille (1988), Pierre Cantin (1989), Thérèse Romer (1990), Daniel Carrier (1991), Guy Pinard (1992), France Gagnon-Pratte (1993), Jules Romme (1994), Hélène Deslauriers et François Varin (1995), Paul-Louis Martin (1996), Claude Turmel (1997), Jean Bélisle (1998), Gaston Cadrin (1999), Dinu Bumbaru (2000), Hélène Leclerc (2001), Rosaire Saint-Pierre (2002), Jean-Claude Marsan (2003), Raymonde Gauthier (2004), Clermont Bourget (2005), Gérard Beudet (2006), Clément Demers (2007), Louise Mercier (2008), Georges Coulombe (2009), Pierre Lahoud (2010), Gabriel Deschambault (2011)

Prix Thérèse-Romer

Alain Prévost (2005), Ronald DuRepos (2006), Jacques Claessens et Constance Fréchette (2007), Henriette Legault, Austin Reed (2008) Christine Desbiens et Félix-André Têtu (2009), Vicky Hamel et Marc-André Melançon (2010), Maryse Gagnon et Christian Chartier (2011)